

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

Compte rendu de la réunion du 30 novembre 2006

Date 30/11/06	Lieu : DIREN PACA	Heure : 9 h 30	Compte rendu approuvé le : 13 mars 2007
---------------	-------------------	----------------	---

Documents préparatoires (format numérique) déposés sur l'espace CSRPN (site Internet DIREN):

- Documents relatifs aux deux DOCOB présentés en séance.

Documents diffusés en séance ou déposés sur l'espace CSRPN:

- Diaporama de présentation de l'enquête sur la connaissance et l'utilisation des ZNIEFF

Pièces jointes au présent compte-rendu :

- Compte rendu de P. MOUTTE sur le volet gestion du DOCOB Etoile Garlaban
- Compte rendu du groupe de travail du 23/11/2006 sur le DOCOB Sainte Victoire
- Avis N° 2006 – 9
- Avis N° 2006 – 10
- Compte-rendu annuel d'activités 2006

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Compte rendu annuel d'activités et programme de travail 2007
- Programme NATURA 2000

Pour avis : Partie Gestion du document d'objectifs des sites NATURA

- FR 93 01603 Chaîne de l'Etoile - Massif du Garlaban
- FR 93 01605 et FR 93 10067 Montagne Ste Victoire - Forêt de Peyrolles - Montagne des Ubacs - Montagne d'Artigues.

- Plan de communication des ZNIEFF : avancement des études et premiers résultats
- Projet de révision de la liste régionale des espèces végétales protégées

Étaient présents les membres du CSRPN :

M. ALZIAR G.
M. BARBERO M. (AM)
Mme BELLAN-SANTINI D.
M. CHEYLAN G.
M. COROT D. (M)
M. DUMONT B.
M. QUEZEL P.
M. MEDAIL F.

M. FRANCOUR P.
M. MOUTTE P.
M. VIDAL E.
Mme BERNARD-LAURENT A.
M. MAGNIN F.
M. ORSINI P.
M. VERLAQUE M.

Membres du CSRPN non présents :

M. ROUSSET C. (excusé)
M. MAUREL N. (excusé)
M. MEURET M. (excusé)
M. GRILLAS P. (excusé)

M. COSSON E. (excusé)
M. DALMAS J.P.
M. CHAPPAZ R.

Également présents :

DIREN : Mme MEYER D. ; M. HARENG D. ; M. SALLES J.M;
CBNMP : M. MICHAUD H.
ONF 13: M. GUYOT J. ; Mme DEVOS M.
ASSEMENCE : Mme BERCET M. ; M. GUERQUIN T.
ECO-MED : M. BARET J.
Grand Site Ste Victoire : M. MAIGNE P. ;
M. VERRECCHIA M.

Excusé :

Conseil Régional : M. GONDOLO

1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu du CSRPN du 21 septembre 2006 est adopté sans modifications.

G. KOUYOUMONTZAKIS, Géologue, a fait connaître sa démission. Le remplacement devrait être envisagé dans cette même discipline, compte tenu notamment du projet d'inventaire du patrimoine géologique, annoncé pour 2007.

2. Compte rendu annuel d'activités et programme de travail 2007

D. MEYER présente le projet de compte rendu annuel d'activité, joint au présent compte rendu pour approbation. Le remplacement des membres démissionnaires (et peu présents ?) devra être proposé. Plusieurs membres font état de leur intérêt pour la présence d'un sociologue de l'environnement et d'expériences de travaux conjoints.

Au programme de travail pour 2007 : toujours NATURA 2000 mais avec une évolution des formes de travail, espèces protégées et espèces rares, l'inventaire géologique, des dossiers de réserves naturelles, ... Un rythme de 5 réunions plénières annuelles (auxquelles s'ajoutent les groupes de travail et les interventions des rapporteurs) est jugé comme un maximum, compte tenu des problèmes de disponibilité des membres.

3. Présentation de deux documents d'objectifs (partie gestion)

- **DOCOB du site « CHAINE DE L'ETOILE – MASSIF DU GARLABAN » (SIC FR9301603)**

Opérateur : ONF 13 (présenté par Jérôme GUYOT)

Rapporteur scientifique : Paul MOUTTE

L'opérateur présente (diaporama) les principales mesures de gestion préconisées dans le DOCOB, tout en rappelant les enjeux biologiques du site. M. MOUTTE, rapporteur scientifique, présente ensuite ses remarques, compilées dans son compte rendu manuscrit (ci-joint).

Autres remarques formulées :

- la liste des espèces végétales patrimoniales est à compléter par quelques espèces très rares en France
- vérifier que les forêts à houx identifiées correspondent bien à la définition de cet habitat dans le manuel d'interprétation EUR25
- *Juniperus phoenicea* -> préciser la sous espèce : *turbinata* ou autre ?
- Remplacer ilot de « vieillissement » par ilot de « sénescence ».
- du fait de sa situation périurbaine, une analyse des problématiques de gestion sous l'angle « zones d'interface » serait pertinente. Analyse à envisager.
- DIREN/DDAF : quelques remarques ciblées sur le format et le contenu des fiches mesures ont été transmises par E.mail à l'opérateur.

Décision du CSRPN (cf. Avis N° 2006-9 joint) : le Conseil, compte tenu des remarques formulées, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Les membres du conseil mandatent M. BARBERO pour valider le document final avec l'appui de la DDAF13.

- **DOCOB du site « MONTAGNE SAINTE-VICTOIRE – FORET DE PEYROLLES – MONTAGNE DES UBACS – MONTAGNE D'ARTIGUES » (SIC FR9301605 et ZPS FR9310067)**

Opérateur : Grand Site Sainte Victoire (présenté par Marc VERRECCHIA)

Rapporteur scientifique : Gilles CHEYLAN

L'opérateur présente (diaporama) les principales mesures de gestion préconisées dans le DOCOB. M. CHEYLAN, rapporteur scientifique, présente ensuite ses remarques en soulignant la qualité du travail réalisé, compte tenu de la grande superficie du site (4 massifs distincts) et de sa complexité de gestion (nombreux acteurs et activités économiques, aux intérêts parfois divergents). Il souligne également l'intérêt des données historiques disponibles dans la bibliographie de ce site, permettant de constater une forte évolution de l'avifaune depuis 30 ans.

Autres remarques formulées :

- des semis à but cynégétique sont envisagés. Un contrôle de ces semences mériterait d'être réalisé, afin de ne pas introduire d'espèce végétale envahissante. Toutefois, ce risque semble limité car ces semis concerneront uniquement des espèces cultivées ainsi que quelques espèces messicoles.
- concernant les anciennes parcelles cultivées aujourd'hui à l'abandon, leur entretien après réhabilitation peut se limiter à un simple labour tous les 3 à 5 ans. Cette opération relativement simple est très bénéfique pour la biodiversité.
- sur la carte des 2 espèces végétales DH2, rajouter un point d'interrogation car il s'agit de données historiques, ces 2 espèces n'ayant pas été retrouvées lors des inventaires DOCOB.
- point à vérifier : présence de l'habitat à genêt de Lobel
- la réintroduction de la Sabline de Provence n'est pas à préconiser, compte tenu de la présence d'un habitat favorable et d'une probabilité significative de retour naturel.
- DIREN : un groupe de travail s'est tenu le 23 novembre afin d'examiner le volet « oiseaux » du DOCOB (cf. compte rendu ci-joint). Un certain nombre d'observations ont été transmises à l'opérateur, notamment la nécessité de produire une annexe au DOCOB contenant les fiches habitats / espèces et les listing d'espèces par compartiment biologique. Cette annexe technique devra être jointe au DOCOB soumis à l'approbation du Préfet.
- GSSV : M. MAIGNE indique que l'enjeu est d'obtenir dans les meilleurs délais la validation puis l'approbation du DOCOB, afin de pouvoir le mettre en œuvre dès 2007. Il indique en outre qu'un nouveau périmètre, plus précis et déjà validé par les élus, a été défini et qu'une reconsultation réglementaire devra être planifiée avant 2008 (élections municipales).

Décision du CSRPN (cf. Avis N° 2006-10 joint) : le Conseil, compte tenu des remarques formulées, propose de valider le DOCOB de ce site sous réserve de leur prise en compte par l'opérateur et de la modification du DOCOB en conséquence. Les membres du conseil mandatent M. BARBERO pour valider le document final avec l'appui de la DDAF13.

- *Questionnement sur les actions de gestion et le rôle du conseil : débat et proposition*

Les membres du CSRPN expriment les difficultés de réponse aux objectifs de conservation par un simple catalogue d'actions. F. MEDAIL souligne la forte redondance quant aux actions proposées sur différents sites Natura 2000, donnant l'impression de « recettes » standards mais dont l'efficacité n'a jamais réellement été prouvée, par manque de retour d'expérience. Par exemple, un débroussaillage mécanique doit-il être fait avec ou sans export des matériaux ? Quelle gestion préconiser après passage d'un incendie ? P. FRANCOUR indique qu'une notion importante en écologie ne se retrouve jamais dans les DOCOB : celle de « capacité de charge ». Les apports récents de la recherche en matière de biologie de la conservation, la nécessité de prise en compte de la dynamique des écosystèmes, l'existence de nombreuses incertitudes scientifiques, doivent inciter le CSRPN à une certaine prudence, afin de ne pas cautionner des mesures qui, dans la pratique, s'avèreraient néfastes au patrimoine naturel.

La DIREN rappelle l'évolution des modalités de consultation du CSRPN sur NATURA 2000 :

A la demande de la DIREN, le CSRPN a régulièrement examiné l'intégralité des documents d'objectifs des sites NATURA 2000. Progressivement, et pour faire face au grand nombre de dossiers à étudier, une évolution des méthodes de travail a été mise en place avec, pour chaque site :

- examen détaillé des inventaires en **groupe de travail**
- bilan patrimonial, validation des objectifs de conservation en **séance plénière**
- mesures de gestion et programme d'actions en consultation sur Internet, avec possibilité de réactions et **échanges** en groupe de travail ou séance plénière **si nécessaire**

Parallèlement, l'investissement des rapporteurs auprès des opérateurs garantit une plus grande pertinence des travaux réalisés.

Sans perdre de vue la spécificité de certains territoires et l'intérêt d'un contact rapproché avec les opérateurs, il est maintenant nécessaire et possible de mener une réflexion approfondie sur les recommandations de gestion des espèces et des milieux. Ceci permettra de positionner les questions scientifiques d'une part, d'envisager ces aspects de façon transversale à la région PACA, en recherchant cohérence et/ou complémentarité entre les sites, d'autre part. L'expérience apportée par les premiers DOCOB réalisés et étudiés en détail viendra nourrir cette réflexion.

La DIREN, en lien avec le président, proposera une méthode de travail en ce sens.

4. Plan de communication ZNIEFF : avancement des études et premiers résultats

En amont du programme de communication qui va être réalisé à la faveur de l'actualisation des ZNIEFF, la DIREN a passé commande d'une enquête sur la connaissance et l'utilisation des ZNIEFF. 110 utilisateurs (60 élus, 50 autres utilisateurs) ont été questionnés par téléphone. D. Meyer présente les résultats de cette enquête (diaporama déposé sur l'espace CSRPN) qui permettra de mieux cibler les messages en fonction des destinataires. On constate une très nette différence entre les élus et les autres utilisateurs, il y a bien deux publics cibles distincts. L'inventaire, quand il est connu, n'est jamais contesté dans sa légitimité ou sa qualité. La communication doit viser à améliorer une compréhension et une utilisation pertinente. Un point important à destination des élus : faciliter la perception et l'accès à l'information de l'ensemble des zonages qui concerne leur territoire. Les outils existent mais ils sont mal connus.

5. Projet de révision de la liste régionale des espèces végétales protégées

La liste régionale des espèces végétales protégées date de plus de 10 ans (arrêté du 9 mai 1994). Elle a été établie à l'époque à partir des connaissances, des outils méthodologiques et techniques disponibles. Elle sert de référence et se doit d'être pertinente, notamment en cas de contentieux. La DIREN a demandé aux CBN une assistance technique pour l'étude de l'actualisation de cette liste. H. Michaud expose les problèmes les plus évidents : des questions de taxonomie, de connaissance, de doublons avec la liste nationale, d'évolution de la flore, sont à prendre en compte. Avec 500 000 données en base sur 4 départements (et au moins autant sur les 2 départements alpins), on a maintenant une meilleure vision globale de la répartition et la capacité d'appliquer des critères, à l'image de ce qui a été fait en Languedoc-Roussillon.

Le débat confirme ce point de vue et appuie la nécessité de ce travail. En conclusion, le conseil approuve la mise en révision de la liste régionale et adopte la méthode de travail suivante :

- Un groupe d'experts sera réuni par le CBNMP. Constitué de membres du CSRPN : Médail ; Alziar ; Moutte ; Barbero ; et d'autres botanistes si nécessaire : par ex. Salanon ; Offerhauss ; auteurs d'Atlas ; etc..., il est mandaté pour examiner les critères de sélection dans un premier temps, la liste actualisée ensuite.
- Le résultat sera présenté pour approbation devant le CSRPN plénier.
- Calendrier prévisionnel : travail régional d'avril 2007 à juin 2007 ; transmission DNP et prise de l'arrêté avant fin 2007.

6. Informations et questions diverses

- ✓ G. Alziar indique sa satisfaction de l'arrivée de G. SARAMITO à la DDAF06, qui va permettre une relance du dossier Natura 2000 dans les Alpes Maritimes.
- ✓ Le conseil souhaite une nouvelle mise au point sur NATURA 2000 (procédure, vocabulaire, réglementation (mesures d'incidence), état des désignations, ZICO et ZPS.....)
- ✓ Echanges sur deux espèces introduites : L'écureuil de Corée (en 06) ; Leptoglossum occidentallae, Punaise herbivore venant d'Italie qui pose des problèmes en Amérique du Nord. Depuis le 1/08, signalée dans la Drome, l'Hérault, le Vaucluse, les Alpes Maritimes.
- ✓ G. Alziar a réalisé un document sur les milieux et plantes hôtes des coléoptères phytophages et lépidoptères. Il sera déposé sur l'espace CSRPN.
- ✓ M. Barbero est intervenu à leur demande devant l'association des maires du Var , pour parler de Natura 2000 et la RN de la Plaine des Maures.

Pour des questions d'organisation d'ordre du jour, le secrétariat demande que les informations et questions diverses soient, dans la mesure du possible, communiquées au préalable ou en début de séance.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16 H.

Secrétaire de séance : DIREN

le Président du CSRPN : Pr. M. BARBERO

signé

signé

La prochaine réunion est envisagée fin février 2007 (date non fixée)
--